Trentième Année. — N° 75
Prix du numéro : 10 centimes

Mercredi 22 Septembre 1915
Bureaux : Rue de la Serre, 58

DANIEL JEAN RICHARD

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ABONNEMENTS
Un an Six mois
Suisse . . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES
suisses 20 ct., offres et demandes de places 10 ct. la ligne, étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : Soc. an. Suisse de publicité, Haasenstein & Vogler, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds et succursales en Suisse et à l'étranger.

Rapport sur l'horlogerie à l'Exposition nationale

présenté par M. Adrien Brandt, membre du Jury du groupe 28.

(*Suite et fin.*)

La grande quantité de fabricants a provoqué à certaines époques une production exagérée qui n'était nullement en rapport avec les besoins normaux des marchés. Il s'en est naturellement suivi des baisses de prix de la part de certains fabricants ; puis les contre-coups fâcheux qui en sont résultés ont donné naissance aux syndicats patronaux, qui ont eu pour but une meilleure régularisation des prix de vente. Ce but a-t-il été atteint ? Il est incontestable que le grand nombre des fabricants rend des résultats sinon impossibles du moins très problématiques. Deux grands groupements réunissant les fabricants de montres or et de montres argent, métal et acier n'ont pas encore trouvé le moyen de réunir leurs efforts. L'esprit étroit dicté par la préoccupation constante de ne s'occuper que des questions dont l'initiative et la direction ne dépendent que de sa propre région, est néfaste à tous points de vue. Si cet esprit particulariste ne devait disparaître, il faudrait admettre que la sauvegarde de nos intérêts nationaux ne peut plus être confiée à des organisations indépendantes les unes des autres.

L'exposition vraiement nationale de Berne sera-t-elle dans cet ordre d'idées une indication fructueuse de ce que l'on peut faire avec de la cohésion ?

Les conditions d'exportation contraindront peut-être un jour les fabricants à adopter des principes auxquels leur mentalité devra enfin se conformer !

Le temps n'est pas encore très éloigné où des rapports contenant des critiques sévères avaient soulevé l'indignation de nos fabricants ; nous nous sommes heureusement vite ressaisis ; les critiques ont produit leur effet et une torpeur qui risquait de devenir néfaste a fait place à l'activité qu'atteste le tableau ci-dessous. Soyons reconnaissants à ceux qui ont osé et oseront encore dire la vérité.

L'opposition systématique de la part des ouvriers à l'introduction des machines, la routine et l'indolence des fabricants ont pour ainsi dire disparu et l'on sait aujourd'hui s'adapter aux exigences et aux progrès des grandes industries.

La période de 1896 à 1914, illustrée par le tableau ci-dessous comporte un développement progressif et fort réjouissant de l'exportation horlogère, développement que les crises de 1902-3 et 1908-9 n'ont que partiellement et momentanément enrayé :

	Nombre de montres et de mouvements finis	Total de l'exportation de l'horlogerie
1896 . . .	5.346.345	103.508.301
1897 . . .	5.487.298	103.765.315
1898 . . .	5.792.169	109.208 381
1899 . . .	6.718.428	110.815.733
1900 . . .	7.314.270	120.193.049
1901 . . .	8.044.361	128.319.902
1902 . . .	7.344.862	118.679.002
1903 . . .	7.393.385	116.445.373
1904 . . .	8.005.203	121.015.798
1905 . . .	9.106.704	131.290.418
1906 . . .	9.990.272	150.401.527
1907 . . .	9.930.963	149.267.698
1908 . . .	8.576.161	129.296.578
1909 . . .	8.959.110	125.975.155
1910 . . .	10.416.885	147.017.366
1911 . . .	12.057.929	164.026.760
1912 . . .	12.545.029	173.773.093
1913 . . .	13.815.727	183.049.199

Ajoutons que l'industrie horlogère suisse fait vivre environ 300.000 personnes, soit le $^1/_{12}$ de la population de notre pays.

L'industrie horlogère telle qu'elle est représentée à Berne

L'impression qui se dégageait de l'ensemble de l'exposition d'horlogerie était au premier abord une impression de grandeur et de force, puis une impression de richesse.

La tendance à présenter des pièces spéciales, dites d'exposition, a pour ainsi dire disparu. L'exposition de Berne représentait bien ce que l'industrie horlogère suisse produit, tant au point de vue de la variété des calibres et des boîtes qu'au point de vue de l'échelle des qualités, de la complication et des applications des décors.

Il est réjouissant de constater l'accroissement, depuis la dernière Exposition nationale, du nombre des fabriques qui recherchent avant tout la bienfacture. C'est certainement grâce à ce facteur que notre industrie pourra continuer à lutter avantageusement sur le marché du monde, pourvu qu'elle continue dans cette voie en sachant s'imposer tous les sacrifices qu'exige une marche en avant.

Il n'en faut pas moins regretter l'absence de beaucoup de fabricants et des meilleurs.

Faut-il déduire du nombre vraiment minime d'exposants (59) — lesquels ont d'ailleurs pour la plupart surpassé individuellement tout ce qui avait été fait précédemment en grandeur et en richesse, — que les résultats des expositions ne sont plus en rapport avec les frais qu'elles nécessitent ? Cette lassitude d'exposer est indéniable et les récompenses dont on a abusé à chaque distribution ne suffisent évidemment pas à relever la valeur d'une exposition et à stimuler le désir d'exposer, mais le fabricant ne doit pas trop s'arrêter à ces considérations. Il doit se rendre compte que le fait de pouvoir approcher directement le consommateur, en lui présentant habilement une marchandise qu'il aurait sans cela peut-être ignorée des années, est incontestablement un facteur qui devrait et pourrait le plus souvent passer avant la question des frais.

Pour ne pas avoir à y revenir pour chaque exposant, je formulerai les observations générales suivantes sur les trois points ci-après :

a). *Le mouvement.* — Les prévisions contenues dans le rapport de l'exposition de Milan de 1906, quant à l'engouement pour la montre ultra-plate ne se sont heureusement pas réalisées ; il est bien résulté de ce fait un abaissement assez général des calibres, mais la hauteur normale est restée dominante et les ultra-plates ne sont plus fabriquées et exposées à Berne que comme fantaisies.

Par suite de l'extension considérable prise par la montre-bracelet, on constate une tendance très marquée à la diminution du diamètre des calibres ; la fabrication en série de la 10, 9 et même 8 lignes n'est pas rare.

A côté du mouvement ancre, les mouvements à échappement Roskopf ou cylindre se maintiennent, ce qui ne peut guère s'expliquer que par le bon marché de ses assortiments.

b). *La boîte.* — La variété recherchée dans le profil à ligne droite, dans les carrures et lunettes variées, dans les formes écrasées et les fonds plats, n'a nullement supplanté les formes classiques qui restent l'apanage de la montre de bon goût. Les formes spéciales, carrées, octogones, rectangulaires, triangulaires avec ouvertures intérieures également de formes variées, adoptées aussi bien pour la grande pièce que pour la montre-bracelet, méritent cependant une mention spéciale.

c). *Le décor.* — Les décorateurs, ciseleurs et graveurs constatent la défaveur envers leurs spécialité ; l'émail en revanche est de nouveau de mode, surtout dans les différents bleus, flinqués souvent avec des dessous genre Limoges du plus joli effet. Le brillant ou la rose entourée de filigranes de platine sont un complément distingué et apprécié.

Des essais très réussis de cristal de roche translucide avec sujets gravés en relief, genre camée, sont d'une finesse exquise.

Tandis que certaines maisons ont fait de la montre-bijou leur spécialité, d'autres maisons n'ont pas craint de faire du décor par la matière même employée pour la confection de la boîte, ces essais sont, certes, intéressants.

L'exposition de Berne est la consécration de la montre-bracelet dans toute sa variété, dans toute sa richesse et avec la décoration modeste et de bon goût que permet le peu de matière employée. Aucun des exposants ne s'est soustrait à la mode bracelet. Touchante unanimité !

Le trust d'importation

De Paris au *Journal de Genève :*

J'ai obtenu des déclarations autorisées sur le résultat des négociations du trust. La solution qui a prévalu de la dissociation des questions de contrôle et de compensation satisfait pleinement les gouvernements alliés qui avaient préconisé depuis longtemps un contrôle exclusivement suisse, sauvegarde des intérêts et de la dignité du peuple suisse. Quant aux compensations, elles étaient moins dans l'intérêt de la Suisse que dans celui de l'Allemagne qui avait introduit cette question dans les pourparlers. Le problème était insoluble et on se fécilite qu'il ait pu être écarté. Les statuts du trust excluent toute réexportation de Suisse dans les pays belligérants, mais le Conseil fédéral pourra négocier dans tous les cas utiles. La ratification imminente, était attendue lundi, et comme la liste des membres du trust est déjà soumise par le gouvernement suisse aux alliés, on pense que le trust pourra commencer à fonctionner sans retard pour le plus grand bien de l'industrie suisse et la satisfaction des amis de la Suisse dans les pays alliés.

— On mande de Rome au *Corriere :*

Suivant un télégramme de Zurich à la *Tribuna*, le protocole de l'accord avec les puissances de l'Entente sur le trust d'importation aurait été signé.

— Au sujet de l'organisation du trust, l'*Idea nationale* publie ce qui suit :

Le trust aurait sont siège à Berne. Il comprendrait des citoyens suisses très qualifiés dans les domaines de l'industrie et du commerce. C'est au bureau du trust que devraient être adressées toutes les demandes en vue de l'exportation des Etats de l'Entente ou des Etats neutres séparés de la Suisse par le territoire de l'un des pays de l'Entente.

Le bureau de Berne est placé sous la surveillance immédiate du Conseil fédéral. Il examine soigneusement toutes les demandes qui lui sont adressées, afin que l'on ait toutes garanties que les articles faisant l'objet de ces demandes sont destinés exclusivement à la consommation sur territoire suisse.

La question des compensations a été résolue dans un sens pareil à celui de l'accord avec les puissances centrales. La Quadruple-Entente autoriserait la réexportation à destination des puissances centrales d'une certaine quantité de marchandises comme compensation à la condition que la Suisse réexportera également dans les pays de l'Entente une certaine quantité de marchandises tirées des Etats centraux.

Un bureau doit être créé à Paris pour diriger et surveiller les exportations en Suisse.

— La nouvelle de la conclusion de l'arrangement avec la France, l'Angleterre et l'Italie a été accueillie en Suisse et tout particulièrement dans les milieux commerciaux et industriels avec une vive satisfaction. En Suisse allemande, la plupart des journaux importants se font l'écho de ces sentiments.

Tous les Suisses, écrit notamment la *Gazette de Thurgovie*, salueront cet événement avec plaisir, non seulement parce que notre industrie va se trouver libérée d'un grand poids, mais aussi parce que la conclusion de l'accord rétablira vis-à-vis de tous nos voisins l'équilibre qu'avait dérangé l'arrangement commercial avec l'Allemagne et la naissance de certaines associations privées dont la nature n'était parfois pas claire. Ainsi la neutralité dont la Suisse s'est fait dès le commencement un devoir de ne pas se départir sera sauvegardée jusque dans nos approvisionnements en matières premières.

Nous trouvons des appréciations analogues dans le *Bund*, le *Vaterland*, la *Züricher Post*, etc.

Il n'est guère douteux que le Conseil fédéral ratifiera les propositions du Département politique. Le gouvernement fédéral, agissant en vertu de ses pleins pouvoirs, règlera cette affaire sans la soumettre aux Chambres, dont, en temps ordinaire, la collaboration serait indispensable pour un traité international.

Pour les expéditions dans l'Afrique du sud

Johannesburg, 24 août 1915.

Monsieur le Rédacteur
de la *Fédération Horlogère Suisse*
La Chaux-de-Fonds.

Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de rappeler, dans vos colonnes, aux intéressés que les autorités des Etats de l'Union de l'Afrique du Sud ; soit le Cap, Natal, l'Orange et le Transvaal exigent sur toutes les factures de produits suisses (au pied ou au verso et non sur une feuille volante) la déclaration suivante :

I (we) declare that the values on the body of this invoice represent, at the date of the invoice, the open market values of the goods if sold for home consumption in Switzerland, and that the discounts shown are the same as those granted on simular quantities sold for consumption in Switzerland.

(Signature.)

Cette délaration n'a rien à voir avec le certificat consulaire, la loi l'exigeant est du reste antérieure à août 1914.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

P. O. Box 4362. E. Nicole.

La mystérieuse conférence socialiste de Zimmerwald

Suivant un communiqué à la presse, une conférence socialiste internationale s'est réunie à Zimmerwald, près de Berne, du 5 au 8 septembre.

La guerre, dit ce communiqué, a détruit subitement les relations internationales du prolétariat. Aujourd'hui encore les tendances nationalistes prévalent et le bureau socialiste international ne mène plus qu'une ombre d'existence.

Les tentatives faites pour rétablir les relations, notamment le congrès de Washington, les conférences de Londres et de Vienne et la conférence projetée des socialistes des pays neutres pour le 30 mai, à Zurich, se sont heurtés à un insuccès complet. On a pu constater l'inutilité complète de tous les efforts pour le rétablissement des relations internationales et la réunion des réprésentants des partis socialistes officiels.

C'est alors que, sur l'initiative du parti socialiste italien et après une réunion préliminaire à Berne, le 11 juillet 1915, on décida de convoquer une conférence dont le but ne serait nullement la création d'une nouvelle Internationale, mais plutôt de rassembler les prolétaires dans une action de paix commune, de créer un centre d'action et d'essayer de ramener la classe ouvrière à sa mission historique.

La conférence de Zimmerwald a entendu des rapports sur la situation dans les différents pays. Elle a pris connaissance d'une déclaration commune des socialistes et syndicalistes franco-allemands relativement à une action du prolétariat pour la paix. Cette déclaration était signée du côté français par MM. A. Merrheim et A. Bourderon, et du côté allemand par Adolf Hofmann et Georges Ledebour.

La conférence a adopté à l'unanimité un manifeste au prolétariat de l'Europe appelant la classe ouvrière à une action unie ; enfin elle a décidé l'installation provisoire d'une commission socialiste internationale avec siège à Berne.

Les partis officiels français, allemand et suisse n'avaient pas été invités.

Le manifeste est signé des délégués allemands, français, italiens, russes, roumains, bulgares, suédois, norvégiens, hollandais et suisses, ces derniers par MM. Grimm et Naine.

L'indépendant Labour Party anglais avait désigné deux délégués, mais qui n'ont pas pu venir.

L'Almanach romand

L'*Almanach romand* pour 1916, édité par MM. Stæmpfli & Cie, à Berne, vient de paraître. On peut dire de lui, en parlant le langage du calendrier, qu'il est né sous le signe de Mars.

En effet, c'est la guerre qui lui donne son principal cachet. Voici d'abord une chronique aussi complète et aussi impartiale qu'il est possible d'en rédiger une, en présence de nouvelles souvent si contradictoires, du conflit qui désole notre pauvre Europe depuis plus d'une année. Un autre article, qui nous donne des récits d'histoire naturelle et des anecdotes relatives à des bêtes, se rattache aussi, en partie du moins, à la guerre, puisqu'il nous raconte entre autres le rôle qui y ont joué un grand nombre d'animaux sauvages et domestiques. Une autre guerre nous est rappelée par un touchant épisode du temps de l'internement en Suisse de l'armée de Bourbaki en 1871.

Toutefois, il y a dans l'Almanach romand encore autre chose que des récits de guerre. Une nouvelle intitulée « Une vieille histoire, mais qui pourrait encore se renouveler aujourd'hui » témoigne d'un grand talent d'observation et d'une profonde connaissance du cœur humain. Il y a aussi la note gaie. Un certain nombre de bons mots et la pochade « L'aubergiste attrapé » réussiront à dérider les fronts les plus soucieux. Le côté instructif n'est pas non plus négligé. Rien de plus pratique et de plus utile que les conseils que nous donne une étude sur « Les soins à donner aux malades à domicile. » D'autres choses seraient encore à citer, mais nous voulons laisser quelques surprises au lecteur.

Comme d'habitude, les illustrations sont fort belles. A côté de notre général et de son état-major, on rencontre les portraits des chefs des armées étrangères qui se sont le plus distingués. Mais ce qui intéressera sans doute le plus, ce sont les nombreuses scènes de la vie de nos soldat à la Frontière.

On voit par ce compte-rendu sommaire que l'Almanach Romand fera plaisir à chacun.

Registre du commerce

Changement :

8 et 13 septembre 1915. — La société en commandite *Moser & Co.*, fabrication de pierres pour l'horlogerie, *Bienne*, est dissoute et radiée. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif *Moser & Co.*, fabrication de pierres pour l'horlogerie et appareils : rue du Stand, n° 54, *Bienne*.

Complément :

8 septembre 1915. — La raison *Jules Blum*, monteur de boîtes or et commerce de déchets d'or et d'argent, à *La Chaux-de-Fonds*, ajoute à son genre de commerce, la fabrication de briquets, de réchauds de poche, de jouets et quincaillerie en tous genres.

Radiations :

10 septembre 1915. — *Greder frères*, fabrication d'ébauches et de finissages de montres, *Crémines*.

11 septembre 1915. — *L. Cartier*, bijouterie, orfèvrerie, commerce de matières d'or et d'argent, *La Chaux-de-Fonds*.

Liste des dessins et modèles

Dépôts.

N° 25923. 16 août 1915, 7 h. p. — Cacheté. — 1 modèle. — Niveau d'eau lumineux. — *Nathan Weil*, La Chaux-de-Fonds. (Suisse). Mandataire : H. Chaponnière, Genève.

N° 25926. 14 août 1915, 9 h. a. — Ouvert. — 2 modèles. — Montre et mécanisme de montre. — *Abel Etienne*, Bienne (Suisse). Mandataire : F. Chopard, La Chaux-de-Fonds.

N° 25935. 16 août 1915, 11 h. a. — Ouvert. — 1 modèle. — Cadrans pour chronographes et compteurs de sport. — *A. Lugrin & Co.*, Orient (Suisse). Mandataires : Schlée frères, La Chaux-de-Fonds.

N° 25938. 19 août 1915, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîte de montre. — *Georgine Pau*, Genève (Suisse).

N° 25939. 19 août 1915, 8. h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîte de montre. — *Georgine Pau*, Genève (Suisse).

N° 25963. 29 août 1915, 11 h. a. — Ouvert. — 2 modèles. — Boîtes de montres-bracelets. Les Fils de *Robert Gigax*, St-Imier (Suisse) Mandataire : F. Chopard, La Chaux-de-Fonds.

N° 25965. 30 août 1915, 7 h. p. — Ouvert — 1 modèle. — Montre-bracelet avec boussole. *S. Eichenbaum*, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Prolongations.

N° 12309. 5 août 1905, 11 h. a. — (III^e période 1915/1920). — 1 modèle. — Calibres de montres. — *R. Schmid & Co., Cassardes Watch Co.*, Neuchâtel (Suisse). Mandataire : Hermann Schlée, La Chaux-de-Fonds : enregistrement du 27 août 1915.

N° 18426. 15 août 1910, 8 h. p. — (II^e période 1915/1920). — 146 modèles — Fonds de boîtes de montres décorés, articles de bijouterie et médailles. — *Huguenin frères & Co.*, Le Locle (Suisse) : enregistrement du 18 août 1915.

Radiations.

N° 7484. 22 août 1900. — 67 modèles. — Fonds de boîtes de montres décorées.

N° 7501. 31 août 1900. — 1 modèle. — Calibre de montre.

Emoluments pour l'apposition des plombs et cachets

A teneur de l'art. 54 du règlement pour l'exécution de la loi fédérale sur les douanes, modifié par l'arrêté du Conseil fédéral du 2 juillet dernier, les émoluments pour l'apposition de la fermeture douanière ou de marques de reconnaissance, soit de plombs ou de cachets, sont fixés par la direction générale des douanes suisses. En exécution de cette disposition, il a été décidé de percevoir à partir du 1^er octobre prochain, des finances de 10 cts. pour les cachets ou plombs ordinaires et de 5 cts. pour les petits cachets et plombs destinés aux montres, bijoux et autres petits objets de ce genre ; lorsqu'il y aura lieu d'apposer plus de 10 petits plombs et cachets, on ne prélèvera que 2 cts. pour chaque plomb et cachet ultérieur en forçant les fractions de décime en décime entier.

Aucune modification n'est apportée dans le traitement en douane.

Nouvelles diverses

Caisse d'épargne. — La commission du Conseil des États pour la loi sur les caisses d'épargne postales a siégé à Lugano de lundi à jeudi. La majorité de la commission est décidée à adhérer aux propositions du Conseil fédéral, avec les modifications suivantes : en vue de ne pas causer du tort aux caisses d'épargne actuelles, le maximum des dépôts à la caisse postale est réduit de 1500 fr. à 1000 fr. 50 % des dépôts restera dans le canton, soit à la Banque cantonale, soit à d'autres banques indiquées par le Conseil fédéral. Le minimum des dépôts, qui est d'un franc, doit être fixé par la loi même et non pas dans le décret d'application, comme le voulait le Conseil fédéral.

Lithographie - Imprimerie - Papeterie
Fabrique de Registres
Haefeli & Co, *Chaux-de-Fonds*
Léopold Robert 14 et 16

Cote de l'argent

du 21 Septembre 1915

Argent fin en grenailles . . fr. 106.— le kilo.
Argent fin laminé fr. —.— par kilo de plus.
Change sur Paris . . . . . fr. 91.30

Grande maison d'Exportation en Horlogerie désire offre en Nouveautés en tous genres de montres.
Paiement exclusivement au comptant.
Ecrire sous chiffres **H 20037 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4651

ASSORTIMENTS ROSKOPF
Pitons tous genres. **Plaques turques**
FRITZ GRANDJEAN, LE LOCLE. 1462

HORLOGERIE SOIGNÉE
MONTRES 8 JOURS
ALBERT GINDRAT

1599

On demande à acheter d'occasion
une
Presse à friction
avec vis de 180 à 200
Adresser offres à la
Fabrique d'Horlogerie A. Michel, Granges (Soleure).

Mouvements

Comptoir bien organisé, peut livrer de suite en séries : Mouvements finis Fion. 8 3/4, 9 3/4, 10 1/2, 13 lig. ancre et 10 1/2 cyl.
Ecrire sous chiffres H 22169 C à la Sté An. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1700

Fabricants
de mouvements
9 lignes cylindre
avec échappements 10 lig. ou au delà, réglées à 3 minutes.
Faire offres avec prix de série pour paiements comptant à **Case postale 11710 La Chaux-de-Fonds.** 1731

Rhabillages

On offre à faire à domicile des rhabillages de montres chronographes en tous genres.
S'adresser à **M. Hippolyte Aeschlimann,** rue du Midi 18, **St-Imier.** H5895J 1683

On cherche à représenter
de bonnes fabriques d'horlogerie pour l'**Espagne.**
Ecrire s. chiff. **P 4934 Q** à la S. A. Suisse de publicité **Haast. & Vogler, Bâle.**

QUINQUETS ÉLECTRIQUES
modernes et avantageux, bras mobiles en tous sens, **réflecteurs carton ou aluminium.**
S'adresser à la **Fabrique d'Ebauches de Sonceboz,** branche électricité. H 5859 J 1656

BANQUE FÉDÉRALE
(SOCIÉTÉ ANONYME)
LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVEY, LA CHAUX-DE-FONDS

Capital social: 36.000.000 **Réserves: fr. 8.500.000**

Dépôts d'argent en compte courant, à termes et contre Obligations ou Bons de dépôts de notre Banque aux meilleures conditions.
Placement de capitaux.
Gérance de fortune.
Garde de titres.

Location de Coffres-forts. Installations de toute sécurité. Cabines isolées pour le détachement des coupons.
Escompte et encaissement de lettres de change sur la Suisse et l'étranger.
Avances sur titres courants.
Change de monnaies et billets étrangers.
Encaissement de coupons et titres.

MONTRES RÉVEIL-AVERTISSEUR

Wecker-Uhren. | Alarm Watches.

en Ancre et Cylindre
avec les tous derniers perfectionnements

CADRANS avec Points ou Chiffres **RADIUM**
à qualité garantie. 1611

Prix modérés. **Prix modérés.**

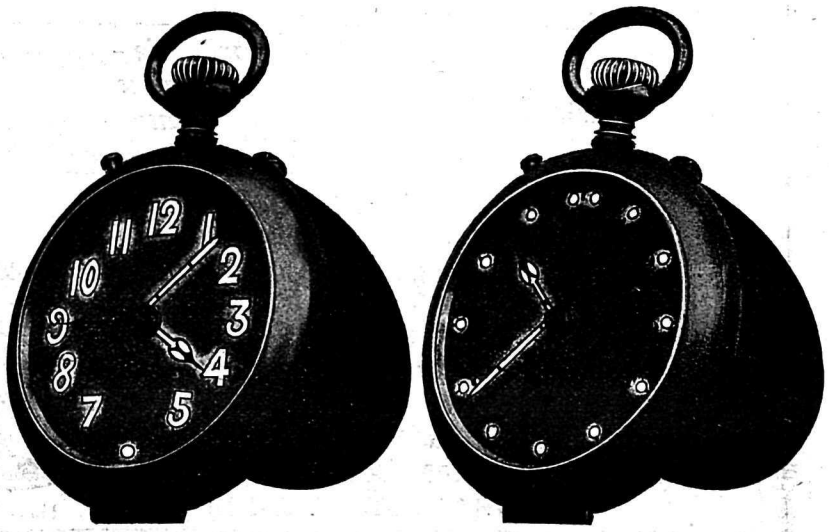

Fabrique „Loretto" STUDER-RUETSCH, Soleure

- PIERRES FINES -

pour horlogerie, compteurs, boussoles en tous genres.

H 3206 F **Scientifique brut et taillé** 1612

SWISS JEWEL Co., S. A., Locarno (Suisse)

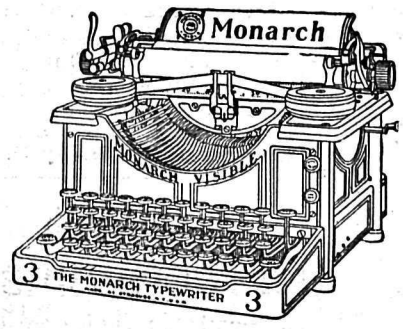

Monarch-Visible

Machine à écrire américaine

La FAVORITE des Dactylographes 1730

Succursale pour les cantons de **Berne** et **Neuchâtel**:

W. EGLI-KAESER, Berne, Hirschengraben 6 **Téléphone 22.12**

Locations. Réparations. Machines d'occasion, tous systèmes.

DÉCORATION, POLISSAGE ET FINISSAGE

de Boîtes et Cuvettes argent

Stämpfli Frères, Saint-Imier

Atelier organisé pour grandes séries. — Téléphone 1,67

GRANDS ATELIERS
MODERNES

sont encore **à remettre**, pour époque à convenir, aux premier et troisième étages de l'immeuble.

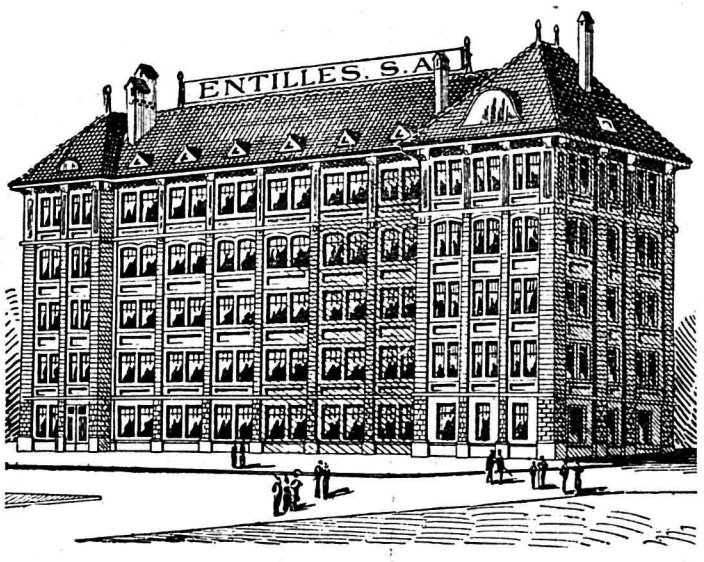

S'adresser pour tous renseignements, à

l'Etude **Bersot, Jacot & Chédel,** rue Léopold Robert 4.
M. Alfred Riva, entrepreneur, rue des Terreaux 46.

Demandées:

grandes quantités de montres-bracelet nickel
13 et 14 lignes, qualité bon marché, avec et sans bracelet et cadrans lumineux.

Envoyez échantillons à **E. Simons,** 100/1 Houndsditch, **Londres.**

Représentations sont acceptées pour tous genres de montres.

La Fabrique d'Horlogerie
Marc Favre & Co, Madretsch

est l'une des plus anciennes et des mieux spécialisées dans la fabrication mécanique de la **petite pièce ancre,** qu'elle livre à l'état de **mouvements seuls, montres et montres-bracelets** tous genres.

Ne produit que l'article **soigné,** inconcurrençable à qualité égale en 9, 10, 10 ½, 11 et **13** lignes.
Etude et entreprise de calibres particuliers. 1732

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

La **Banque Cantonale Neuchâteloise** traite toutes les opérations de banque.

Elle ouvre des **comptes-courants** débiteurs et créditeurs.
Elle fait des **prêts** sur hypothèques, sur cédules et sur billets.
Elle délivre des **bons de dépôt** à 1 an au taux de 4 ½%; à 2, 3, et 5 ans au taux de 4 ¾%. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme.
Elle reçoit les dépôts sur **livrets d'épargne** à 4% l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.
Elle s'occupe de la **gérance de fortunes** et soigne **l'achat, la vente et la garde de titres** à des conditions très modérées.
Elle délivre des **chèques** et **lettres de crédit** sur toutes les villes importantes du globe.
Elle négocie les **monnaies** et **billets de banque étrangers.**
Elle fait le commerce des **matières d'or, d'argent et de platine.**
Or fin pour doreurs. H 20035 C 1234

Imprimerie de la **Fédération horlogère suisse** (Haefeli & Co), **Chaux-de-Fonds**

Bracelets extensibles

Fabrique spécialiste de bracelets extensibles qui est à même de fournir très avantageusement, désire entrer en relations avec quelques maisons pour livraisons régulières de bracelets extensibles en argent et niel. 1724

Adresser les offres sous chiffres C 2065 à la **S. A. Suisse de Publicité H. & V., La Chaux-de-Fonds.**

Fabricants de Pignons

bien installés, livrant bonne qualité et pouvant entreprendre fortes commandes sont priés de donner leur adresse sous chiffres **H 1135 U** à la **S. A. Suisse de Publicité H. & V., Bienne.** 1723

Je demande un bon ouvrier

mécanicien-outilleur

spécialiste sur les matrices et l'emboutissage et un bon

Chef de fabrication

sur les pendants, anneaux et couronnes de montres.

Envoyez les offres à Monsieur **Paul Humbert,** 13, rue de la Mouillère, **Besançon.** 1728

Fabrique d'horlogerie ne faisant pas ses ébauches **demande** pour fabrication régulière et suivie offre en

Ebauches 13‴

bonne qualité, ancre, savonnette, tirette, forme réservée. 1727

Offres s. chiffres **H 22236 C** à la **S. A. Suisse de Publicité H. & V., La Chaux-de-Fonds.**

MONTRES Pr MILITAIRES

ALLEMANDS 1502

Vous recommanderez vos produits le plus efficacement, au moyen d'annonces dans **Uhrmacher-Woche,** éditeur **Wilhelm Diebener, Leipzig,** périodique lu par tous les horlogers et grossistes d'Allemagne.

Décolleteurs Nous sommes acheteurs au prix du jour, de toute quantité

LAITON EN BARRES

fabrication suisse, des diamètres ci-dessous :

32 mm., 20 mm., 16 mm., 13,50 mm., 9,50 mm.

Faire offres avec désignation de quantité sous chiffres **H 5921 J** à la **Soc. An. Suisse de Publicité H. & V., St-Imier.** 1706

BOITES OR

en tous genres, tous titres, pour tous pays 1453
sont livrées aux meilleures conditions par la
Fabrique **Leuba Frères, Renan**
Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés
Calottes pour bracelets — Prix **spéciaux** par grandes **séries**
Prompte livraison — Ouvrage soigné H 5091 J
— **Achat de matières d'or et d'argent** —

Mouvements 13 lignes Ancre

Sommes **acheteurs** fortes quantités Schild & Fontainemelon. Livraisons régulières.

Offres s. chiffres **H 22225 C** à la **Soc. An. Suisse de Pub. H. & V., La Chaux-de-Fonds.**

On demande à acheter

un grand laminoir à banc, à passer les carrures et lunettes.

S'adresser à la fabrique de boîtes CYP. **JEANGROS & FILS,** à **MONTFAUCON.**

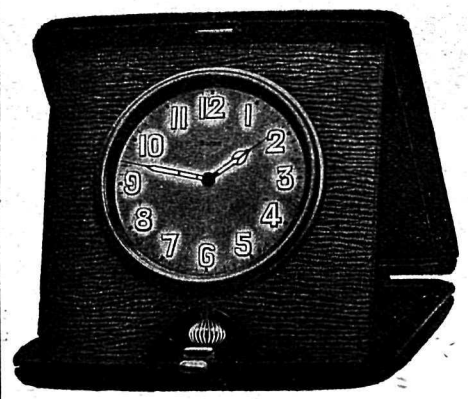

Fabrique d'Horlogerie soignée

Gindrat-Delachaux & Cie

132, rue du Parc

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

FABRIQUE HUITAINE

Marques : **HUITAINE, RAMA, OBSERVATOR**

Spécialité : H 20068 C 2615

MONTRES 8 JOURS

tous genres, toutes grandeurs, avec cadrans habituels et cadrans **Radium**

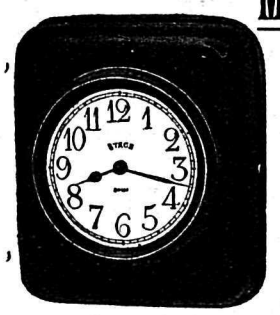

Montres pour Automobiles et pour aéroplanes

Montre Portefeuille ou Pochette

Montre Presse-lettres

BOULES CRISTAL. - PENDULETTES

Mouvements ronds et rectangulaires à remontoir ou à clé

Catalogue illustré franco sur demande.

Dessins au 1/4 de grandeur naturelle.

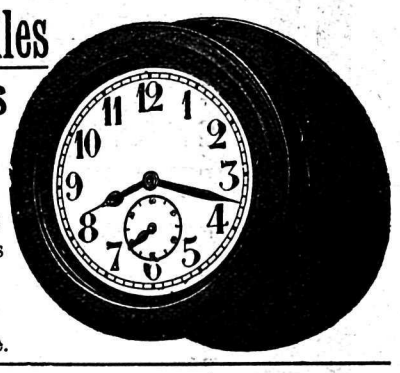

Les fabricants suisses de **bracelets extensibles, plaqué or,** sont priés d'adresser leur prix-courant et conditions, pour séries importantes, sous chiffres **Z 2885 X** au bureau de la S. A. Suisse de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1725

On offre à vendre

la concession d'une **nouvelle mise à l'heure très simple,** garantie par la demande de brevet N° 84.606.

S'adresser à 1722
A. Barthoulot,
Tesserete (Tessin).

Fabricants

de mouvements 8 et 9 lig. ancre spiral breguet, sont priés de faire offres avec prix pour grandes séries sous chiffres **S 809 Y** à la S. A. Suisse de publicité **Haasenstein & Vogler, Soleure.** 1726

Comment

retrouver rapidement une pièce de correspondance ?

Employez les Classeurs :

Classeur fédéral
Classeur Colomb
Classeur dossier

Articles de fabrication suisse, bonne qualité et prix modérés. Réductions de prix par quantités. 1705

"La Pochette"
Marcel Grumbach, BIENNE.

CUBA

Qui fait genres pour ce pays, surtout en 11 et 16 lig. savonnettes, cyl. vue ou demi vue, montres et mouvements seuls. 1713

Faire offr. sous **H 22217 C** à la S. A. Suisse de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Je demande à acheter tout de suite une ou deux

Presses pr emboutir du cuivre rouge

de 9/10 d'épaisseur d'une course de 125 mm.

Prière d'adresser les offres à : M. **Paul Humbert,** 13, rue de la Mouillère, **Besançon.** 1710

Fabricant d'horlogerie

installé depuis longtemps, cherche fabriques ou grossistes qui donneraient à faire spécialités en pièces ancre bonne qualité, petites ou grandes, toutes références et conditions avantageuses à disposition. Adresser offres sous chiffres **H 22192 C** à la **Soc. An. Suisse de Publicité H. & V., La Chaux-de-Fonds.** 1702

Commis de Fabrication

Jeune homme bien au courant de la fabrication d'horlogerie, des travaux de bureau et expéditions, cherche place. Certificats à disposition.

Ecrire s. chiff. **H 15529 C** à la S. A. Suisse de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

FABRIQUE DU GRENIER
La Chaux-de-Fonds
Véritable Montre

A. ROSSKOPF & Co

Maison de CONFIANCE fondée en 1888

Qualité soignée
Fonctionnement parfait

Seul propriétaire
Alexandre DUBOIS

Montres cylindre et ancre depuis 10 1/2‴

TECHNICIEN

capable de diriger fabrication moderne interchangeable,

cherche place

d'avenir. Excellentes références. 1712

Offres s. chiffres **H 1109 U** à la Soc. An. Suisse de Pub., H. & V., Bienne.

Montres Bracelet ancre 13 lig.

1450 — bon marché —
Fque La Chapelle
LE LOCLE (Suisse)

A vendre

pendulettes, cabinets bois, sujets mobilisation ; mouvements ancre à clef 21‴, grande seconde, bonne qualité à prix très avantageux. 1716

Ecrire s. chiffres **H 1961 N** à la S. A. Suisse de Publicité **Haast. & Vogl., La Chaux-de-Fonds.**

La Maison R. Schmid & Cie, à Neuchâtel, demande

un chef de bureau

connaissant l'horlogerie et la correspondance anglaise.

Adresser offres par écrit.

Avances

sur montres non compliquées aux conditions bancables.

Discrétion absolue.

S'annoncer sous **G 2757 X** à la S. A. Suisse de publicité **Haasenstein & Vogler, Genève.** 1696

ATTENTION

Nous rendons attentif que nous poursuivrons rigoureusement tout contrefacteur de notre boussole avec arrêtage breveté par la lunette, dont le brevet est la propriété de la

H 6 U 1701

Fabrique de Cadrans Métalliques S. A.
BIENNE

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

1150 **Reconvilier Watch Co (S. A.)** H 5007 J

Tous les genres **Roskopf**

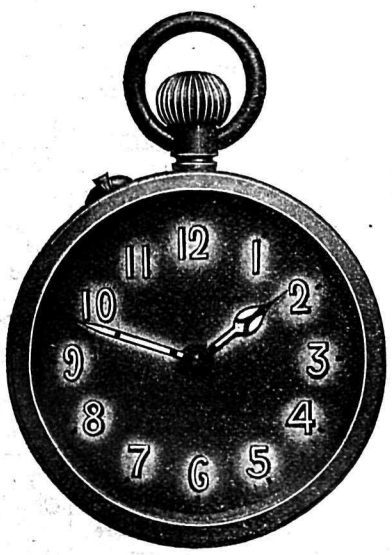

Tous les genres **Roskopf**

Radium
Heures et Points

Essayer notre montre
C'est l'adopter

BENZINE

en fûts de fer de 150 litres
en caisses de 10 bidons de 5 litres

H 480 T **Rod. Bourquin,** 1714
Droguerie Centrale, **Tramelan.**

Bracelet argent et or

breveté dans tous les pays principaux

s'adapte instantanément à une montre bracelet à anses, très durable, très propre, très joli, très facile à mettre, plus de cuir sué par transpiration. 1619
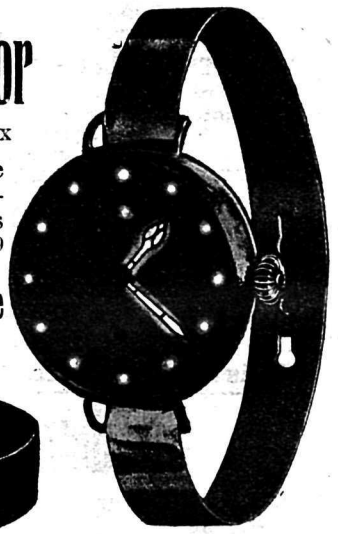
Anglo Suisse Watch Co, Soleure